

MR SAINT PIERRE Frédéric
2 Chemin des Ratz
38330 Saint Nazaire les Eymes

le 8 Novembre 2019

Exploitant Agricole
MSA = n° 100 767



à Monsieur le Commissaire
Enquêteur
Mairie de Saint Nazaire
les Eymes

Monsieur,

En consultant la révision du PLU 2019 de ma
Commune (Pièce n° 2 Rapport de Présentation Tom 2 406)
j'ai découvert la création d'un parking + PAC sur
un terrain que j'ai en location + Bail depuis 2003
(loué par la famille depuis 1960), que je cultive
en blé, en foin et en maïs.

De plus mon habitation se situe juste en face du
terrain ainsi que mon exploitation.

- Gros impact de me supprimer 1000 m² car peut mettre
en péril mon exploitation
- Nuisance Visuelle (que pensez-vous faire :
un mur, une clôture, etc ---)
- Sans oublier le Cône de Vue qui se situera à
proximité de ce nouveau projet.
- Nuisance sonore
- Nuisance sonore + visuel + olfactive concernant le
PAC

Je demande les comptes rendus et la décision
des permis concernant les places de stationnement.
Est-ce que les 2 places par habitations sont elles
respectées.

Je demande le compte rendu de la délibération
du Comité de Travail concernant le parking
et surtout sa capacité, et qui a pris la décision.

Existe-t-il sur la Commune de Saint Nazaire
des zones d'autres terrains non cultivables pour
mettre à jour ce nouveau projet pour protéger
l'agriculture et Défendre les Agriculteurs.

Dans l'attente de ce rencontrer le Samedi 16
Novembre à la mairie, je vous prie d'agréer
Monsieur mes salutations distinguées.

